



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question écrite n° 77556

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le mal-logement en France et plus particulièrement dans le Nord-Pas-de-Calais. La Fondation Abbé-Pierre vient de présenter son rapport et précise que « dans le Nord, un ménage sur quatre est en précarité énergétique, c'est plus qu'il y a deux ans où on était à 19 % », chiffre bien au-delà de celui de la moyenne nationale qui est de 20 % et qu'il existe encore « 156 000 logements potentiellement indignes dans la région ». Phénomène qui s'amplifie dans les zones urbaines denses et qui atteint les zones rurales. Elle rappelle que les demandes de logement sont en augmentation constante 130 000 dans le Nord-Pas-de-Calais - et que le délai d'attribution est aujourd'hui d'environ quatre ans. La population nordiste bien que n'ayant augmenté que de 0,8 % de 1999 à 2008, le nombre de ménages affiche, selon l'INSEE, une hausse de 8,5 % en raison du phénomène de « décohabitation » dû aux séparations. En conséquence le besoin en logements est évalué par la direction régionale du logement (DREAL) à 17 000 par an alors que 2014 n'a vu démarrer la construction que de 14 200 hébergements. La Fondation alerte aussi sur le fait que le nombre de recours déposés par les ménages pour bénéficier du dispositif DALO (droit au logement opposable), a été multiplié par cinq et qu'en 2014, environ 2 500 procédures ont été lancées avec une réponse positive dans 37 % des cas seulement en moyenne. Face à ces situations qui s'aggravent et alors que le logement doit être une priorité, il demande que des mesures rapides soient prises et que des financements suffisants soient dégagés pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77556

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2015](#), page 2631